

apporté à notre pays pendant les jours sombres de la seconde guerre mondiale, faire une déclaration qui indiquait jusqu'à quel point le gouvernement libéral dont il faisait partie dans les derniers jours du régime était devenu arrogant. A l'occasion d'un débat sur une question très importante, il avait dit: «Si nous ne sommes pas prudents, cette discussion va dégénérer en débat». Les sous-entendus de cette déclaration ont évidemment beaucoup en commun avec certains des points qu'a exposés le porte-parole du gouvernement à la Chambre ce soir. Je vois que le whip du parti libéral avait quelque chose à dire, mais, malheureusement, je n'ai pas pu l'entendre.

L'hon. M. Lang: Il a dit que cela ne se répéterait pas.

L'hon. M. Dinsdale: Peut-être a-t-il l'intention de prendre part à ce débat parce que ses troupes sont passablement décimées ce soir. Les points que je veux soulever à l'occasion de ce débat visent à sensibiliser le ministre à une situation qui existe dans l'Ouest du Canada et au sujet de laquelle il semble tout ignorer ou pour laquelle il n'éprouve que du mépris. Dans sa défense de l'indéfendable, il tentait de montrer ici ce soir que si seulement le Parlement du Canada adoptait le bill C-244, tous les problèmes qui assaillent l'économie de l'Ouest à l'heure actuelle se dissiperait avec le soleil du matin.

L'hon. M. Lang: Je n'ai pas dit cela.

L'hon. M. Dinsdale: Il l'a laissé entendre, et nous serons très heureux d'obtenir plus de précisions parce que sa seule justification pour avoir omis d'acquiescer les responsabilités du gouvernement sous le régime de la loi sur les réserves provisoires de blé est que nous retardons l'adoption du bill C-244, conçu pour résoudre ces problèmes fondamentaux. Un groupe important à la Chambre et la majorité des agriculteurs et de la population de l'Ouest pensent précisément que le bill C-244 empirerait la situation déjà sérieusement aggravée par l'action ou l'inaction du gouvernement.

Après en avoir parlé avec des cultivateurs, j'estime que le bill C-244 ne stabiliserait pas l'industrie agricole des Prairies, mais qu'il la ferait périr et dépérir. Comment un ministre de la couronne chargé de la Commission canadienne du blé qui est un des pivots de l'industrie céréalière des Prairies depuis sa création par un gouvernement conservateur, peut tenter de refiler à la population de l'Ouest un bill, une politique gouvernementale et une initiative qui causeraient de profondes perturbations dans l'économie des Prairies, déjà dangereusement affaiblie, dépasse la compréhension du député de Brandon-Souris.

L'hon. M. Lang: Le bill aussi.

L'hon. M. Dinsdale: Le fonds du problème, pour ce qui est de la défense du ministre, c'est qu'il ne semble pas comprendre que les cultivateurs de l'Ouest font maintenant face à une situation telle que même ceux dont la longue expérience nous porterait à croire qu'ils sont fermement ancrés dans l'économie des Prairies, constatent

[L'hon. M. Dinsdale]

qu'il devient impossible de survivre. D'autres orateurs en ont souligné la cause ce soir. Le ministre ne semble pas comprendre qu'ils sont coincés dans l'étau coût-prix, que les prix ont fléchi à la suite de l'effondrement de l'Accord sur le blé du fait que le gouvernement n'a pas su prendre d'initiative en la matière, que même si les ventes ont augmenté—c'est là un des arguments que le ministre a invoqué ad nauseam ce soir—elles n'ont en rien contribué à la prospérité du cultivateur de l'Ouest, car il est maintenant aux prises avec les dettes accumulées par suite des avances en espèces et des autres mesures financières de dernier ressort auxquelles il a dû recourir pour survivre à la situation économique lamentable dans les Prairies. Les mouvements de fonds sont complètement interrompus et cette année, le cultivateur ne pourra vraisemblablement pas toucher les avances en espèces qui pourraient l'aider à se débattre contre une pauvreté envahissante.

● (12.40 a.m.)

Pour terminer ces brèves remarques, monsieur l'Orateur, je voudrais citer un ancien député qui est maintenant un éminent courriériste parlementaire. De temps à autre, il fait des commentaires sur l'agriculture et d'autres questions particulières à l'Ouest. Je veux parler de M. Douglas Fisher qui a plusieurs fois cherché à se faire réélire. Il y a environ un an, il n'a pas réussi à se faire investir candidat néo-démocrate dans Selkirk, au Manitoba, et il a résumé les raisons de son échec de la façon suivante, d'après un article de la *Presse canadienne* daté du 23 février 1970:

Comme j'habite Ottawa, je suis sous le coup de la malédiction de Trudeau. Il y a tellement d'hostilité contre Ottawa qu'elle rejailit même contre un simple habitant de cette ville.

Je peux seulement conclure en constatant l'entêtement et la quasi-stupidité du ministre que lui aussi est sous le coup de la malédiction ou de l'envoûtement de Trudeau, car la position qu'il a prise au sujet de cette importante affaire est tout à fait incompréhensible pour la population de l'Ouest du Canada. Voilà une des raisons pour lesquelles nous avons constaté au cours des derniers mois une propagation inquiétante d'un sentiment de désaffection dans les Prairies.

Lorsque je parle de la malédiction de Trudeau, je me souviens que le très honorable représentant qui est chef du gouvernement durant un discours prononcé devant des cultivateurs à Winnipeg avait fait cette déclaration étonnante et incompréhensible au sujet de la baisse des ventes de céréales: «Ne comptez pas que nous vendrons votre blé.» Évidemment, il ne se rendait pas compte qu'aux termes de la loi sur la Commission canadienne du blé, le cultivateur ne peut faire autrement que de vendre son blé par le truchement de la Commission.

La confiance est importante pour le bien-être général de l'économie du pays. Comme le député d'Egmont (M. MacDonald) vient de le dire, la prospérité est indivisible. Le genre de défense qu'a apportée le ministre ce soir dessert les gens de sa circonscription en Saskatchewan. Elle rappelait les excuses qu'il essayait d'invoquer hier même devant les chiffres effarants du chômage et l'augmentation révoltante du coût de la vie. Ces statistiques